

DISCOURS DES VOEUX DE MONSIEUR LE MAIRE

ALLOCUTION DU VENDREDI 12 JANVIER 2018



Préambule de Christian BASSO, Premier Adjoint à l'occasion des Vœux de fin d'année

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Il y a des moments agréables dans la vie d'une municipalité et la cérémonie des vœux en fait partie.

Cette cérémonie est non seulement un moment agréable mais c'est aussi un moment important de la vie de notre commune car elle nous permet, le temps de cette soirée, de faire la synthèse de l'année.

Je vous remercie d'avoir, une fois de plus, répondu favorablement à mon invitation, votre présence reste pour l'équipe municipale et pour moi un geste de sympathie, de solidarité et de convivialité, cela démontre l'intérêt que vous portez à la vie de notre commune.

Permettez-moi de saluer :

Les différents élus, les représentants de la gendarmerie, des pompiers, les présidents associatifs, les chefs d'entreprise, artisans, commerçants et tout le personnel communal, qu'il soit du domaine administratif ou technique.

Nous voilà réunis pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Et de façon très sincère, je vous dis « Bonne Année », Bonne Année à vous, à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers. Que cette année 2018 vous voit tous en bonne santé, que cette année 2018 soit une année de bonheur, de réussite personnelle et j'associe également à ces vœux les plus démunis et ceux qui souffrent de maladie et de solitude.

Mr le Maire, cher Gérard, il est de tradition lexéenne que ton 1er adjoint te présente ses vœux au nom de l'ensemble du conseil municipal. C'est avec un grand plaisir que je te souhaite, à toi, à ton épouse et à tous les membres de ta famille une très bonne année 2018. Et comme je dis souvent, tous mes vœux de bonne santé, le reste étant du plus.

Etant à tes côtés depuis presque 30 ans, je connais ton dévouement, ta volonté, ta combativité pour que ta commune prospère d'année en année et je sais que tu feras le maximum encore pour réussir tout ce que nous entreprendrons.

En prononçant ces vœux, je ne peux m'empêcher de penser à la dernière fois que nous nous sommes réunis pour la même occasion. C'était il y a un an environ. J'ai l'impression que c'était hier. Le temps passe vite et malgré ce temps qui passe, nous avons réussi à mener à terme un grand nombre de projets.

Que s'est-il passé en 2017 ? Je me suis posé la question et je me

suis aperçu que la liste est assez conséquente.

Au niveau de l'Intercommunalité : L'intercommunalité contre les communes

La Communauté d'Agglomération de Longwy contre la commune de Lexy.

A l'origine, l'intercommunalité avait été pensée comme un outil au service des communes pour faire à plusieurs ce qu'aucune ne peut faire seule ou aussi bien, je dis bien « AUSSI BIEN » c'est-à-dire mutualiser les services pour réduire les coûts. Mais à la CAL, nous avons l'exemple contraire avec le transfert de la compétence « assainissement » pour les habitants lexéens, j'en parlerai un peu plus tard.

Mais à la date d'aujourd'hui, c'est devenu le moyen, faute de pouvoir clairement supprimer les communes, de les vider de leurs compétences en transférant celles-ci vers les « intercos ».

Au 1er janvier 2018, transfert de la compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et au 1er janvier 2020 transfert de la compétence « eau ».

A ce rythme, quelle compétence restera-t-il aux communes d'ici une dizaine d'années ?

Dans notre Communauté d'Agglomération de Longwy, la politique de l'interco c'est le président et lui seul qui la définit et qui la fait appliquer, sans concertation.

Prenons en exemple les délibérations concernant le versement de subventions à certaines associations du territoire qui sont hors compétences de la CAL.

Mais le président sait qu'elles sont hors compétences et malgré les remarques des élus lexéens en particulier, s'obstine à les faire valider par les élus.

Malgré les différents contrôles inefficaces, assurés par les services de l'Etat, et pour faire respecter la Loi, les élus lexéens et seuls les élus lexéens déposent des recours au Tribunal Administratif. Le président de la CAL voyant que les juges donneront raison aux élus lexéens fait annuler par les mêmes élus qui avaient donné leur accord ces différentes délibérations ; donc les juges n'ont plus rien à statuer.

Voyant que la partie est perdue, le Président applique un autre principe pour verser malgré tout ces subventions.

Mais ce principe est-il légal ? Nous nous posons la question car en regard de toute dépense mandatée il doit y avoir une facture.





Ouverture du centre commercial

Voici un exemple de la façon dont est gérée cette interco.

Au niveau Population :

AU 1er Janvier 2018, la population lexéenne a augmenté de 68 habitants, nous sommes donc 3603. Nous nous dirigeons vers les 3800 à 4000 habitants d'ici 5 à 6 ans.

Au niveau de l'eau :

Concernant le tarif du prix du mètre cube d'eau, grâce à notre gestion en régie, nous avons voté fin décembre 2017 une baisse d'environ 3%, soit depuis 5 ans une baisse d'environ 18% malgré des montants de travaux importants pour 2017 dont le principal a été l'étanchéité du château d'eau pour un cout de 160 000 €. Le prix du mètre cube d'eau lexéen est 2 à 3 fois moins cher par rapport à certaines communes du territoire de Longwy.

Par contre, la CAL qui gère l'assainissement depuis le 1er novembre 2016, avec plus de 6 millions d'euros en caisse, a augmenté la taxe d'assainissement lexéenne. Celle-ci aura augmenté de 11% environ au 1er janvier 2018, **sans investir un centime d'euro, je dis bien sans investir un centime d'euro sur notre commune.**

Le président de la CAL, partisan de la mutualisation des services pour réduire les coûts, applique sa gestion dont le résultat est le contraire au principe de la mutualisation pour le contribuable lexéen.

Au niveau Voirie :

Le montant investi en 2017 approche les 900 000 €. - Réfection complète des voiries, trottoirs avec enfouissement

des câbles des rues de Metz, Toul, Nancy pour un montant de 420 000€. Cette réfection améliore l'environnement complet de ce quartier de Lexy.

- Réfection de l'éclairage et des trottoirs rue Foch pour un montant de 150 000 € qui rend cette entrée de ville plus attrayante.
- Création de la route des petites Quémènes pour un coût de 240 000 €.
- Divers travaux de voirie dont la rue Edit Piaf pour un montant de 100 000 €

Au niveau des bâtiments communaux :

Nos divers bâtiments communaux et notre parc locatif prenant de l'âge, nous avons dépensé en 2017 un montant d'environ 130 000 €.

En particulier :

- Réfection de l'électricité et des planchers, peintures dans notre Presbytère
- Réfection de la cage d'escalier du centre socio culturel.
- Remise en état de différents logements avant location.
- Remplacement de chaudières et individualisation des chauffages dans le bâtiment de la Poste.

Au niveau de la vie économique :

- Ouverture du magasin «AZ Médical »
- Ouverture de la zone Leclerc, sur cette zone 350 à 400 emplois ont été créés.

Au niveau de la mobilité :

L'extension de la ligne B du circuit des bus du Transport du Grand Longwy (TGL) a été mise en place le 6 novembre 2017 dont le terminus était l'IUT. Cette extension permet aujourd'hui

de relier le centre commercial Leclerc via la commune de Cosnes-et-Romain. Je remercie Serge De Carli, président du Smitral (Syndicat mixte du transport de Longwy) et son équipe pour cette réalisation.

Les arrêts sur la commune de Lexy sont Rue du Marechal Joffre, Lexy centre, la gendarmerie et le centre commercial Leclerc. Les horaires sont disponibles sur le site de TGL (tgl-longwy.fr). Cette extension permet aux habitants du territoire et aux Lexéens de se rendre sur la zone du centre commercial Leclerc, à la gendarmerie, au crématorium ou à la maison de retraite « les Mirabelliers » mais aussi aux lycéens, étudiants lexéens de rejoindre leurs établissements ou domiciles respectifs en dehors des horaires habituels du transport matin et soir.

Au niveau des Ecoles :

Après l'ouverture d'une 6ème classe à la rentrée 2016 à l'école maternelle, nous avons appris début juillet 2017 l'ouverture d'une 9ème classe à Jean Macé pour la rentrée 2017. Ces différentes ouvertures démontrent le dynamisme de notre commune.

Malgré l'annonce tardive de cette nouvelle ouverture, la rentrée s'est effectuée sans problème. Je tiens à remercier toutes les entreprises et le personnel communal pour avoir réalisé les travaux en un délai si court.

Le montant des différents travaux en 2017 se monte à environ 170 000 €. Les principaux travaux sont : le changement d'une partie des fenêtres à Jean Moulin et la réfection de la toiture du bâtiment des toilettes à Jean Macé.

Concernant les rythmes scolaires, après avis des conseils d'écoles et du corps enseignant, nous sommes repassés à la semaine de 4 jours à la rentrée de septembre 2017.

Pour 2018, nous allons équiper la majorité des classes du primaire de TBI (Tableaux Blancs Interactifs) pour un coût d'environ 35 000 € à 40 000€.

Au niveau Finances :

Après avoir parlé réalisations, nous allons parler sous !

Vous le savez, l'argent est le nerf de la guerre.

Nous avons évoqué une baisse de notre DGF budgétaire, dotation que l'Etat nous verse. Ce montant qui était de 319 000 € en 2014 est passé à 138 400 € en 2017 soit une baisse de 180 000 sur 3 ans. Aujourd'hui, la DGF (la fameuse Dotation Globale de Fonctionnement) s'élève à 34 € par habitant lexéen contre 98 € pour l'année 2014. Cette baisse a été un peu amortie par l'augmentation de la population.

Et l'annonce par le gouvernement d'une baisse des dépenses pour nos communes pour 2018 et les années suivantes va nous imposer évidemment une gestion encore plus rigoureuse des finances.

Il faut savoir que la baisse des dotations de l'Etat ne se limite pas qu'aux communes. Toutes les collectivités sont impactées : la communauté d'Agglo, le Département, la Région. Il sera donc de plus en plus difficile d'obtenir des subventions pour la réalisation de nos projets. Ces subventions seront en baisse continue et d'ici quelques années elles seront nulles.

La disparition de la taxe d'habitation pour la majorité des foyers sur 3 ans à partir de 2018, décision prise par le Gouvernement, mais comment cette disparition va-t-elle impacter nos budgets ? A la date d'aujourd'hui, nous n'avons aucune information au niveau de la compensation et nous sommes à 2 mois de l'établissement de nos budgets.

L'Etat dit « En 2018 compensation à l'euro près ».

Et je me pose la question « Et les années suivantes ? »

Est-ce que cette compensation sera égale aussi à l'euro près ou bien forfaitisée, suivra-t-elle l'évolution du parc locatif ?

Au 1er janvier 2017, la CAL est passée en Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), ce qui induit un manque à gagner pour la commune de Lexy de 70 000 € pour l'année 2017 et cela va s'amplifier les années suivantes.

Comment cette perte sera-t-elle compensée ?

Avec ces perspectives, il sera très difficile d'établir les budgets dans les années à venir.

Je conclurai ce bilan en disant que tout ce que nous avons fait illustre la volonté de notre commune d'offrir à ces habitants une qualité de vie réelle et visible avec une amélioration de l'environnement.

Avant de conclure je voudrais remercier l'ensemble du personnel communal pour le service rendu à la population. Mais aussi pour leur disponibilité auprès de nous, élu, pour leur professionnalisme dans la mise en place de nos projets.

Je remercie aussi toutes les associations lexéennes et surtout leurs bénévoles pour toutes les animations qui rendent notre village encore plus dynamique et accueillant et en particulier les associations « Bouge avec ton parc » avec leurs nouvelles animations qui mettent en valeur notre parc « Fernand Collignon » et « les Siphonnés de la caisse » pour avoir mis au point une course de « caisse à savons ». C'est une première sur notre territoire longovicien.

Encore merci à ces bénévoles.

Je remercie nos conjointes, conjoints respectifs qui acceptent nos absences répétées. Sans leur soutien, notre mission serait impossible à effectuer.

Je terminerai ce discours en réitérant une nouvelle fois mes vœux pour cette année 2018. Je vous souhaite de passer une agréable soirée et dans quelques instants je vais donner la parole à notre Maire, Gérard Allieri.

Et je termine en disant

**Qu'il fait bon vivre à Lexy
ET VIVE LEXY**

Christian BASSO
1er Adjoint





L'usine à tubes reprise par Arcelor Mittal avec la collaboration de la municipalité

DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE Gérard Allieri

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Amis,

Cette année 2017 aura été marquée, chacun d'entre vous l'aura remarqué, par une série d'évolutions économiques remarquables, par une transformation encore renforcée de notre cadre de vie, par un volume de travaux encore très intense voire trop intense par rapport à nos moyens humains, par une gestion à la hauteur de nos espérances mais aussi, mais aussi, par une pesanteur aggravante avec la nouvelle Communauté d'Agglomération.

Mon premier propos n'échappera pas à la règle lexéenne et surtout au respect que je me dois de lui témoigner : remercier Christian BASSO pour l'excellent travail d'analyse qu'il produit jour après jour pour bien comprendre les incessants bouleversements des nombreux mécanismes qui font les lois de finances.

Mécanismes qui, contrairement à ce qu'avait annoncé notre Premier Ministre voici quelques mois qui appelait à la stabilité des normes pour plus de prévisibilité, se multiplient plus que de raison et dont certains versent volontairement dans l'opacité la plus totale comme pour mieux déstabiliser les élus locaux de base que nous sommes.

Oui, je le dis, LEXY a la chance d'avoir Christian BASSO pour faire tout ce travail de l'ombre depuis son gourbi de 2 m² à

l'arrière de la mairie (et oui, malgré notre supposée richesse, il n'y a pas de bureau dédié aux Adjoints à LEXY...).

Travail qui éclaire l'ensemble des élus et moi-même en particulier pour mieux maîtriser nos recettes et donc mieux définir notre stratégie à 3-4 ans.

Mon second propos sera bien sûr de vous remercier toutes et tous pour votre nombreuse présence ici ce soir à quelque titre que ce soit. Présence qui s'accroît d'année en année par ailleurs et qui va finir par donner raison à mon responsable des fêtes et cérémonies, Jean-Pierre AUBERT, pour déplacer ces vœux à la salle des sports.

Présence plus large bien sûr ne serait-ce que par le nombre croissant d'acteurs économiques oeuvrant sur notre sol communal mais aussi, et je tiens à le souligner, par un renforcement de nos associations déjà vives et donc du nombre de bénévoles là aussi croissant que nous enregistrons ce soir.

A vous toutes et tous, par votre bénévolat et à travers votre engagement et votre disponibilité à servir l'une ou l'autre de nos nombreuses associations, je vous adresse notre reconnaissance d'élus et celle des Lexéennes et Lexéens.

Vous la méritez car vous constituez l'un des éléments forts de la cohésion sociale lexéenne qui doit, invariablement, rester notre priorité commune.

Notre reconnaissance s'accompagne aussi de notre satisfaction

à voir de nombreux jeunes et moins jeunes aussi s'engager, ouvrir de nouveaux horizons et proposer à la population une offre confortée et renouvelée. Merci encore !!

Sachez toutes et tous que nous ne nous abriterons pas derrière les baisses de dotations d'Etat, comme beaucoup de communes le font, pour diminuer vos subventions ou aides diverses. 2018 sera donc dans la continuité de 2017. Sans aucune baisse donc !

Laissez-moi associer à tous ces bénévoles les membres du CCAS, le Centre Communal d'Action Sociale, qui, même s'ils ne gèrent et heureusement qu'un petit budget, savent apporter quand il le faut écoute, soutien et présence à nos quelques familles en difficulté passagère.

Tous les observateurs étrangers que nous rencontrons nous le disent : la mue lexéenne est on ne peut plus visible. Il suffit de reprendre des photos aériennes de 2010 pour bien s'en rendre compte.

De 2015 à 2017, tous budgets confondus, ce sont plus de 9 millions d'euros de travaux qui viennent d'être réalisés ou récemment engagés. Chiffre colossal à notre taille.

Rapporté à nos 3600 habitants communiqués par l'INSEE en ce début janvier, ce volume de travaux fait de notre petite commune celle qui a dégagé le plus gros ratio investissement par habitant sur cette période.

Il est donc heureux, me direz-vous que la mue soit visible.

Tous les acteurs immobiliers nous le disent aussi : LEXY est aujourd'hui parmi les communes les plus recherchées du bassin, pour ne pas dire plus.

Sans modifier encore notre PLU, notre Plan Local d'Urbanisme, juste en laissant construire les terrains classés avant 2008, nous venons de gagner pas moins de 600 habitants en 6 ans : 3000 en 2012 et 3600 en 2018.

Sans compter les habitants des 60 logements et autres maisons non encore comptabilisés dans ce recensement.

Christian LENOBLE, mon fidèle Adjoint, suit de très près, entre autres fonctions, la gestion sensible, très sensible des demandes de logement et mesure très nettement que la demande est très supérieure à l'offre.

Les 37 logements livrés par MMH mi-2018 et les 65 logements qui le seront par Batigère fin 2020 vont venir répondre à l'attente de nombreux primo-accédants de LEXY bien sûr mais aussi de communes environnantes qui n'ont pas développé l'accès si important au logement tel que nous le développons de façon très maîtrisée sur notre sol lexéen.

Les raisons de notre attractivité sont tout à la fois simples et multiples : LEXY reste avant tout une petite cité à dimension humaine où il fait bon vivre avec une imposition ménage très intéressante (notre taxe foncière par exemple à 10 % est la plus faible de toutes les communes du bassin de même strate

de population).

Nous disposons d'un cadre de vie des plus corrects, très aéré et sans cesse conforté. Je vais y revenir.

L'offre de services y est plus qu'intéressante et les accès aux axes routiers importants ne sont qu'à quelques encablures.

Mais l'attractivité de LEXY, c'est aussi aujourd'hui le boom du développement économique et la possibilité de trouver un emploi de proximité parmi les 650 qui sont ouverts, du magasin Jardiland à l'est jusqu'aux ambulances Velscher à l'ouest. Enorme !!

Sans compter les emplois in situ et ceux, préservés, de la vallée.

Sachez à ce stade de mon propos que notre taux de chômage est aujourd'hui à LEXY sous la barre des 7 %, taux bien plus proche des 5,3 % allemands que des 9,4 % français...

Tout récemment, le Républicain Lorrain titrait : « LEXY rime avec économie ».

Et, j'ajouterais, sans la rime, et travail donc et logement.

Et cohésion sociale renforcée in fine. Toujours, toujours l'aspect final de nos vies en communauté !

Dopée par ses investissements lourds, poussée par une population plus nombreuse et plus exigeante aussi, LEXY ne peut que regarder devant. LEXY ne peut que rester audacieuse et avant-gardiste (comme nous l'avons été en 2015 en injectant 400 000 euros pour améliorer notre débit internet bien avant la Communauté d'Agglomération toujours en phase de réflexion...)

Les 2,5 millions d'euros de travaux 2017 sont déjà presque oubliés puisque réalisés.

A l'heure où une partie croissante de notre population vit au rythme de l'instantanéité, trop souvent à mon goût car elle se déconnecte de la richesse de l'analyse et du recul, elle est de fait trop encline à oublier le jour « J » ce qui a été fait la veille.

D'où cette piqûre de rappel sur les grands travaux 2017 qui ont nécessité beaucoup d'efforts de gestion pour mobiliser les fonds et autant d'énergie pour les réaliser. Rien ne tombe du ciel, faut-il le rappeler !

400 000 euros ont ainsi été pré-financés pour aménager les bretelles RD 618 et RN 52 pour mieux fluidifier la circulation avant l'ouverture du centre commercial et limiter ainsi, en particulier, les remontées de file très dangereuses au droit de l'IUT.

240 000 euros ont servi à la construction de la nouvelle route qui dessert déjà le karting avant l'arrivée prochaine d'autres activités.



420 000 euros ont permis la réfection totale des rues de Metz et Toul en attendant celle de Verdun avec enfouissement des réseaux secs, bordures granit et pavages privatifs.

Dans le même esprit, 150 000 euros de travaux auront donné un tout autre cachet à un long linéaire de trottoirs rue Foch avec traitement paysager et pierre de taille intégrés. L'ensemble des reprises de voirie et autres trottoirs s'est élevé à près de 180 000 euros.

Nos écoles n'ont pas été oubliées puisque 170 000 euros y ont été affectés pour parfaire nos bâtiments scolaires et améliorer leur équipement informatique.

130 000 euros ont encore servi à l'entretien de nos bâtiments publics et des logements que nous louons afin de les maintenir en bon état.

Et, domaine incontournable puisque prioritaire dans notre gestion, nous avons encore investi 160 000 euros pour étanchéifier intérieurement notre château d'eau et améliorer certains réseaux.

2017 enfin, enfin, aura permis de provisionner déjà 500 000 euros pour financer la couverture d'un court de tennis (les travaux vont commencer) et lancer la grosse opération de requalification en cours de la rue Spicq, première étape de la transformation de notre cœur de ville.

Oui, tous ces travaux y concourent, la mue lexéenne est bien là !

Amplifiée encore, coïncidence des horloges, par deux événements exceptionnels en cet automne dernier : l'ouverture enfin du Centre Commercial bien sûr mais aussi et au même niveau à mes yeux, je dis bien au même niveau, la reprise de Lorraine Tubes par ARCELOR MITTAL.

Ce bassin, pour se donner un avenir, a certes besoin d'activités commerciales mais a aussi besoin d'un réseau fort de PME trop souvent ignorées et du maintien d'une activité industrielle qui mérite d'être réhabilitée après des décennies d'abandon fautif de nos gouvernements successifs. Nous avons perdu 20 ans sur l'Allemagne...

Je suis fier du maintien de cette dernière unité métallurgique sur le bassin et heureux de la préservation totale des 126 emplois directs et 30 emplois indirects qui y sont rattachés.

Je suis fier aussi de la parfaite collaboration entretenue ces derniers mois entre les dirigeants de l'usine, les administrateurs d'ARCELOR MITTAL et la Mairie de LEXY pour arrêter certaines décisions et tracer les voies d'un avenir commun.

Je n'ai vu personne de la Communauté d'Agglomération qui, me semble-t-il, revendique la compétence économique, pour s'intéresser à cet important dossier. Personne.

Après les 4 ans de procédure pour construire la Gendarmerie, les 7 ans pour la Maison de Retraite médicalisée, nous en sommes arrivés à 9 ans pour concrétiser le Centre Commercial,

plus grosse réalisation de ce type sur notre secteur large en 2017 à hauteur de près de 40 millions d'euros.

Délais normaux finalement selon les porteurs de tels projets.

Peut-être mais faut-il rappeler que nous sommes allés jusqu'au Conseil d'Etat pour obtenir les autorisations commerciales !

9 ans donc mais nous y sommes arrivés ! C'est notre satisfaction finale et celle, je l'espère, des consommateurs que de pouvoir disposer d'une telle offre de proximité.

Le centre est ouvert et va monter en puissance pour en faire et faire de toutes les enseignes du secteur des Maragolles un espace à l'ouest longovicien complémentaire à celui de Mont-Saint-Martin à l'est longovicien.

Pleine réussite à toutes et à tous maintenant !

Pendant ces 9 ans de travail, nous avons porté en dehors du site lui-même tous les aspects financiers, conventionnels, techniques, logistiques et autres de l'ensemble des équipements périphériques.

Tout est passé entre nos mains. Tout. Avec l'accord des services de la Préfecture.

Notre satisfaction d'élus est donc quelque peu altérée aujourd'hui en sachant que le Président de la Communauté d'Agglomération a fait voter une délibération pour récupérer 70 %, pas moins, des ressources fiscales générées par l'ensemble des nouvelles activités et LEXY est bien sûr en première ligne. Et que l'on soit contents, il aurait pu prendre 100 %.

Imaginez-vous laisser 70 % de vos revenus attendus à la fin du mois pour quelque raison que ce soit !

A part Serge DE CARLI et Edouard JACQUE qui nous ont soutenus, nous n'avons jamais vu le Président de la CAL ni pour verser une goutte de sueur sur ces projets ni pour apporter un seul centime d'euro. Pas un seul centime.

La récupération des 70 % par la CAL, 200 000 euros par an quand même à terme, s'apparente à de la spoliation. Et casse notre prévisionnel de travaux jusqu'en 2020.

Monsieur ARIES agit comme un spoliateur, se fait spoliateur.

Il s'abrite entre autres derrière la loi NOTRe de mi-2015, votée presque en catimini par quelques députés dont M.FOURNEL à l'époque, pour assurer la légitimité de sa décision.

Mais il s'agit ici d'apprécier selon l'équité, la loi naturelle.

Il s'agit d'être moral et de rendre à LEXY la plus grosse partie du produit du travail qu'elle a fourni.

Comme cela a été fait partout en France dans le cadre du passage des Communautés de Communes en Communautés d'Agglomération.

Comme cela a été fait en particulier à SARREGUEMINES,



Notre jeunesse, notre avenir commun !

ST-GERMAIN EN LAYE, LES SABLES D'OLONNE et tant d'autres.

Intelligemment, respectueusement. Mais pas à LONGWY.

Nous ne pouvons l'accepter.

Monsieur ARIES passe son temps à sangler, à chaîner les communes pour mieux les étouffer et gloutonnement, avaler compétence après compétence sans jamais réaliser qu'il les gère très mal.

L'économie en est un parfait exemple.

L'assainissement aussi : les Lexéens payaient 1,40 € / m³ jusqu'en 2016.

Ils paieront 1,55 en 2018 puis sûrement 1,63 en 2019.

Déjà 11 % d'augmentation !

Tous nos longs efforts de gestion ont été balayés en 13 mois par simple souci d'égalitarisme forcé.

Avec la puissance supposée de 21 communes, le tarif aurait dû être au moins de 1,39 (dans le privé, il l'aurait été)... c'est tout l'inverse qui se passe.

Notre tarif eau, déjà pas cher à 0,85 € / m³ voici 5 ans a été ramené en décembre 2017 à 0,72 € / m³, soit une baisse de 18 %. Et oui, nous gérons.

L'eau, vraisemblablement malheureusement, sera gérée par l'intercommunalité à partir de 2020.

Sachant que des communes sont déjà autour de 2 € / m³, avec la même doctrine égalitaire, les Lexéens seront appelés à payer deux à trois fois le prix qu'ils paient aujourd'hui. Ce serait inacceptable.

On ne peut continuer ainsi.

La Communauté d'Agglomération doit se reprendre demain ; elle est tombée en léthargie.

Le constat est amer : à part quelques sentiers de randonnée et une piscine neuve à l'horizon 2020, piscine que beaucoup d'intercommunalités ont déjà depuis longtemps comme à JARNY : rien. Ou très peu, trop peu à l'échelle de 60 000 habitants.

Un Préfet sur le départ me disait voici quelque temps que le bassin de LONGWY perdait un an tous les ans.

La phrase est dure mais d'un réalisme implacable : le bassin de LONGWY perd un an tous les ans ! Engoncé dans les limites des compétences qu'il gère, le Président ne peut pas voir l'avenir, ne peut pas lire l'avenir.



Toujours rien en 2017 sur la stratégie du développement économique. Toujours rien en 2017 sur le terrain si important de la formation et de l'apprentissage.

Toujours rien sur le terrain de la mobilité !

Les 780 personnes par exemple qui quittent LEXY pour aller travailler au Luxembourg peuvent encore attendre une amélioration...

Il y a des élus d'expérience et compétents qui siègent à la CAL.

Ils doivent oser lever la chape de plomb posée par le Président actuel, couper les sangles et briser les chaînes.

Il faut libérer les énergies, ouvrir des espaces démocratiques, casser les codes, dégager enfin une vision et des stratégies à moyen et long terme totalement inexistantes aujourd'hui.

Il faut oser créer des passerelles entre communes et agglomération et même, et même, chiche, comme le préconise notre Premier Ministre, oser l'expérimentation.

Pour oxygéner tout cela, créer enfin de la richesse et ne plus attendre des subventions qui ne viennent plus (ces temps-là sont révolus), capitaliser notre fort potentiel et servir enfin les grands desseins qu'une population de 60 000 habitants est en droit d'attendre.

Mes Chers Amis,

Ce cri du cœur est là pour réveiller nos consciences de citoyen.

Vidée continuellement et depuis trop longtemps de sa substance par les technocrates parisiens qui nous enferment dans la pensée unique de la métropolisation, liquéfiée dans une intercommunalité qui nous tire dangereusement vers le bas, la Commune est en danger.

Les technocrates, robots, n'ont jamais perçu que l'équilibre social de chaque Française et Français a reposé des siècles durant sur la force de la famille et celle de la communauté. La famille, aujourd'hui, a éclaté trop souvent.

Reste la communauté de vie de proximité plébiscitée par ce bon peuple de France, la Commune. Ceux qui veulent la détruire n'en mesurent pas les conséquences. Ils ont tort. J'en suis persuadé.

Et c'est pour cela que nous allons continuer ici à LEXY à la faire avancer notre bonne commune, à la faire progresser avec encore un très lourd programme de travaux et autres projets à sortir en 2018.

Nous allons continuer à l'adapter à notre siècle en nous battant pour sa liberté.

Je serai là debout pour la défendre et non couché et résigné.

La France des terroirs revient...

La France des communes reviendra car la puissance de l'Etat-Nation si chère à DE GAULLE est déjà en train de revenir.

Un Etat-Nation plus libre donc plus fort pour une Europe plus forte.

Et, en corollaire, une commune plus libre donc plus forte pour une intercommunalité plus forte.

Mes Chers Amis,

Partageons cet espoir, ce formidable espoir.

Je voudrais ici remercier l'ensemble du personnel communal pour sa parfaite adhésion au développement de notre Commune et la haute qualité de ses services.

Et apporter ma plus haute reconnaissance aux élus qui m'entourent. Ce n'est pas simple d'être élu à LEXY avec un Maire si engagé.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement sans faille et votre parfaite loyauté.

Vu les derniers événements de la vie, laissez-moi avoir, pour finir, une pensée pour France Gall et sa chanson « Résiste » et Johnny Hallyday pour « L'envie d'avoir d'envie ».

L'envie d'avoir envie de défendre notre liberté bien sûr et de résister dès qu'elle est attaquée.

A vous toutes et tous ici présents, aux Lexéennes et Lexéens, je vous présente mes vœux les plus sincères de bonne et heureuse année.

Vive la commune libre de LEXY

Vive LEXY

Vive la France.

Le Maire,
Gérard ALLIERI

